

## REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT AUVENT

L'an deux mille vingt-quatre, le 13 février.

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Auvent dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Bruno GRANCOING, Maire.

**Date de convocation** : 06 février 2024

**Nombre de conseillers en exercice** : 15.

**Présents** : 13

**Procurations** :

**Présents** : M. Bruno GRANCOING, Maire ; M. Alain DURIS, Mme Sylvie GERMOND, Mme Annie DUCOURTIEUX, M. Daniel DESBORDES, Adjoint.

Mme Sandrine COULON, Mme Jessica GATTE, Mme Muriel HARTWICH, Mme Aurélie GAUMER, M Thomas REVET, M. Thomas PEYRAUD, M. Yoann RUFFEL, M. Éric BOULESTEIX, Conseillers Municipaux.

**Absents** : Mme Audrey MEUNIER, Mr Alan DUVAL,

**Secrétaire de séance** : Mme Muriel HARTWICH

### **OBJET** : Délibération portant abandon de créance de trop versé sur salaire

Par délibération n° 02 2023 du 14 mars 2023, portant la création d'un emploi non permanent suite à un accroissement temporaire d'activité au grade d'agent administratif.

Vu l'arrêté n° 15 2023 du 01 mars 2023, portant la création d'un contrat à durée déterminé d'un agent contractuel pour un accroissement temporaire d'activité.

Monsieur le Maire informe le conseil Municipal qu'une erreur de saisie informatique est survenue à l'occasion d'une mise à jour du logiciel de paie. Le salaire de l'agent administratif a bénéficié d'une augmentation.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'abandonner la créance au bénéfice de l'agent.

**Le Conseil Municipal après avoir délibéré, décide à l'unanimité**

- **D'abandonner** la créance au bénéfice de l'agent.

Fait à Saint-Auvent, le 13 février 2024

Le Maire,

Bruno GRANCOING

